

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 2 RISQUES ET ENVIRONNEMENT - GOUVERNANCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX (RISE) Année 2026-2027			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Economie de l'Environnement	30 H	3	Règlement d'examens de l'ECL
Evaluation Economique des Politiques Environnementales	30 H	2	Règlement d'examens de Lyon 2
Droit de l'Environnement	30 H	3	Terminal écrit de 3H
<i>Natural Ressources (en anglais)</i>	30 H	2	Règlement d'examens de l'ECL
Droit de l'Urbanisme et Gestion de l'Espace	20 H	2	Oral
Risques Naturels et Technologiques	30 H	3	Règlement d'examens de l'ECL
Droit des Pollutions, des nuisances et des Risques	30 H	2	Terminal écrit de 3H
Politiques publiques du Risque	30 H	2	Règlement d'examens de l'IEP Lyon
Gestion des Risques : Approche Economique	30 H	2	Contrôle continu
Management Stratégique de l'Environnement et des Risques	30 H	3	Contrôle continu
Conférences	0 H	1	Contrôle continu
Ateliers d'études de cas	60 H	3	Contrôle continu
Semaine du Risque	30 H	2	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	380 H	30	
SEMESTRE 4			
Stage Obligatoire	0 H	30	Rédaction d'un mémoire + Soutenance
TOTAL SEMESTRE 4	0 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »